



APPEL D'OFFRES PUBLIC

RELOCALISATION DU SURPRESSEUR DE LA FABRIQUE - LOT 1B – CONSTRUCTION DU SURPRESSEUR ET TRAVAUX DIVERS

La Ville d'Amqui demande des soumissions pour la construction du bâtiment du surpresseur de la Fabrique ainsi que pour des travaux divers, incluant les travaux sommairement décrits ci-après :

- La construction d'un bâtiment de surpresseur;
- L'électricité, la mécanique, et l'automatisation pour les installations du surpresseur;
- La mise en place d'une chambre de compteur;
- La mise en place d'un réducteur de pression;
- La modification d'un surpresseur existant;
- La mise en service du nouveau système;
- Le remplacement de trappes d'accès intérieures et extérieures aux réservoirs existant;
- Les travaux de raccordement aux réseaux existants et de terrassement général.

Il est à noter que ces travaux constituent le lot 1B d'un projet plus vaste concernant la réfection et l'optimisation des infrastructures sur des rues telles que Champlain, Frontenac et du Pont. Ces éléments sont exclus du présent appel d'offres.

La période de réalisation des travaux est du 8 octobre au 21 juin 2019.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Toutes les conditions sous mentionnées du présent appel d'offres sont contenues à l'intérieur des documents de soumission, lesquels sont fournis exclusivement par le biais du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) accessible à l'adresse Internet suivante : <https://www.seao.ca>. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

CONDITIONS D'ADMISSION

Outre les entrepreneurs ayant un établissement au Québec, sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, ceux qui ont un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la municipalité.

Toute soumission doit, pour être valide, être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours d'un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission, excluant les taxes, et émise au nom de la VILLE D'AMQUI.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront parvenir, sous enveloppes scellées, **avant 15 h, le 27 septembre 2018**, au bureau du greffe au 20, promenade Marcel-Rioux, Amqui (Québec), G5J 1A1. L'enveloppe devra porter la mention : « **SOUMISSION : Relocalisation du surpresseur de la Fabrique – Lot 1B** ». Les soumissions reçues par télécopieur ou par courrier électronique ne sont pas acceptées. Les soumissions reçues après l'heure de tombée seront retournées aux soumissionnaires, sans être ouvertes. L'ouverture publique des soumissions s'y fera à compter de 15 h 05 le même jour.

La Ville d'Amqui ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Amqui, le 12 septembre 2018.

M^e Marie-Hélène Dupont
Directrice générale et greffière